
Jean-Claude Maillard

Insularité, société et développement

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Jean-Claude Maillard, « Insularité, société et développement », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 225 | Janvier-Mars 2004, mis en ligne le 13 février 2008. URL : <http://com.revues.org/index1585.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Presses universitaires de Bordeaux
<http://com.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://com.revues.org/index1585.html>
Document généré automatiquement le 04 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Jean-Claude Maillard

Insularité, société et développement

Pagination originale : p. pp.3-6

- 1 Le monde insulaire tropical est complexe vu les contraintes spécifiques des milieux naturels et les effets d'une mise en valeur longtemps impulsée de l'extérieur engendrant des sociétés mêlées et des espaces économiquement extravertis. Maintenant pour la plupart émancipées, malgré des viabilités parfois incertaines vu l'exiguïté des lieux et une charge démographique de plus en plus lourde, elles doivent aborder leur développement indépendant dans des conditions parfois limites. Sans chercher évidemment à épuiser la richesse d'un sujet éminemment complexe ni prétendre dresser ici une typologie ambitieuse, on trouvera cependant dans les développements qui suivent l'analyse de quelques situations caractéristiques qu'il s'agisse de la gestion de sociétés plurielles affrontées au choc de la mondialisation ou des efforts d'association régionale visant à dépasser un émiettement territorial parfois extrême, souvent compliqué par la vigueur des particularismes et, partant, des susceptibilités locales.
- 2 **Jean-Marie Jauze**, professeur à l'Université de la Réunion, ouvre ainsi ce cahier par un ensemble de réflexions sur le thème de « la pluriethnicité dans les villes mauriciennes ». Après avoir rappelé quelques spécificités majeures de la démographie locale – une grande hétérogénéité ethno-religieuse malgré le poids des éléments d'origine indienne de la population, l'importance du communalisme dans les relations sociales et les destinées du pays, une urbanisation relativement poussée... – l'auteur s'interroge sur l'inscription du pluralisme dans l'espace insulaire, le rôle des référents patrimoniaux et la part que pourrait avoir la ville dans l'affirmation d'une identité nationale dépassant l'archipel communautaire hérité d'une longue histoire. Car, centre de développement et pôle d'emplois, elle est un espace de contacts et de brassages où pourrait bien se faire le passage de l'espace « pluriculturel » qu'elle est encore, à un espace « multiculturel » combinant harmonieusement démocratie et droits des communautés. « *La ville mauricienne (se trouve ainsi placée, souligne l'auteur) au centre des débats sur l'accommodement culturel qui dépassant le cadre politique des modalités de gestion du territoire (se portent maintenant) vers des problématiques mettant en relation développement et harmonie culturelle* ».
- 3 **Alexandra de Cauna** et **Cécile Roy** s'essayaient ensuite à une évocation comparée de Dar es-Salaam (Tanzanie), Port Louis (Maurice) et Saint-Denis de la Réunion, trois villes de poids certes différent mais semblables par leur fonction économique (trois ports), leur passé (trois anciennes capitales coloniales) et une commune ouverture sur l'océan Indien. Quoique nées d'influences culturelles variées, ce sont donc des espaces « de rencontre » que les auteurs entreprennent d'interroger en se plaçant dans une double perspective : celle de l'Histoire qui explique le poids des héritages ; celle de la nouvelle géographie née d'une mondialisation propice à d'autres confrontations, celle notamment « du local et du global ». Cécile Roy, allocataire-monitrice à l'Université de Bordeaux III travaille actuellement sur la relation de Dar es-Salaam à la mondialisation ambiante : elle interroge tout d'abord le passé puis le présent de cette ville swahilie où se cumulent les héritages arabes d'une riche tradition d'ouverture commerciale et la marque plus brève mais forte d'une histoire coloniale profondément gravée dans la structure urbaine que quarante ans de décolonisation n'ont pas encore totalement effacé, mais où se signalent déjà les témoignages d'une mondialisation envahissante. A. de Cauna, ATER, également à l'Université de Bordeaux 3, vient de soutenir sa thèse sur « l'espace et les dynamiques de l'interculturel dans les villes de Port Louis et de Saint-Denis ». Elle porte son regard sur le couple Maurice-Réunion, privilégiant cette fois les dimensions humaine et

culturelle dans deux espaces de cohabitation ethnique où s'illustrent deux modèles opposés de sociétés : l'un pluriculturel, à la manière anglo-saxonne, à Maurice ; l'autre, assimilationniste ou jacobin, bien dans la tradition française, à la Réunion. Lieux, acteurs et enjeux sont ainsi passés au crible de l'analyse.

- 4 Avec **François Taglioni**, maître de conférences à l'Université de la Réunion, nous changeons totalement d'échelle pour une évocation de la politique de coopération régionale dans l'Océanie « micro-insulaire » soit la Micronésie, la Polynésie et la Mélanésie, l'auteur ayant logiquement laissé à part les îles Hawaï en raison de leur intégration au territoire des États-Unis, ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Zélande vu leur poids territorial et des caractéristiques ethniques et économiques bien spécifiques. C'est, pour l'auteur, une fois rappelée l'originalité des conditions locales (un émiettement physique poussé, une grande diversité culturelle que manifeste une pluralité linguistique souvent étonnante), l'occasion de faire un bilan rapide des organisations régionales en place qu'elles soient de type « intrarégional », c'est-à-dire océaniques, ou « extrarégionales », donc véritablement internationales, avant de s'essayer à réduire cette apparente diversité en identifiant trois sphères d'intervention qui se recouvrent et s'imbriquent. Il est ainsi amené à faire la part : de ce qui relève des initiatives de la Communauté du Pacifique ; de ce qui émane du Forum des îles du Pacifique, ou de groupes d'intérêt plus étroits comme l'*Alliance of Small Island States* ou le *Melanesian Spearhead Group* ; et ce qui résulte enfin de l'initiative des puissances extérieures. C'est là une utile contribution à la compréhension des dynamiques de développement à l'œuvre dans un monde des antipodes qui nous est en général assez mal connu, hormis ses séductions touristiques.
- 5 Avec l'article que signent ensemble **Virginie Cazes-Duvat**, maître de conférences à l'Université de la Réunion et **Alexandre Magnan**, doctorant en Géographie à l'Université de Montpellier II (Paul Valéry), l'attention se porte vers les Maldives et les Seychelles pour une tentative de bilan des effets des politiques touristiques dans les évolutions économique et humaine de ces archipels. En définissant une méthode d'appréciation qui combine les sept indicateurs qu'ils ont préalablement identifiés et un effort de classement en trois catégories permettant de juger de la qualité des résultats globalement obtenus, ils s'efforcent ainsi de parvenir à une appréciation objective de la « durabilité environnementale » et de la « durabilité socio-économique et culturelle » des projets à partir desquels on puisse parvenir à évaluer la « durabilité d'un projet touristique » ; et la seconde partie de l'article est de fait un essai d'application des modes de calcul ainsi définis au cas d'une douzaine d'îles-hôtels : quatre aux Maldives, huit aux Seychelles. La tentative paraît assurément méritoire mais nous laisserons bien sûr aux spécialistes de la recherche en matière touristique le soin de se prononcer sur la valeur scientifique du procédé.
- 6 Et nous terminerons ce numéro des Cahiers avec deux contributions plus brèves, moins ambitieuses certes, mais non dépourvues d'intérêt. La première est une note d'**André Oraison**, professeur de Droit public à l'Université de la Réunion, qui nous apporte l'opinion du spécialiste sur les effets induits par le texte du 28 mars 2003 qui introduit dans la loi fondamentale de la V^e République, la notion de Collectivité d'Outre-Mer tandis que disparaît celle de Territoire d'Outre-Mer, et s'estompe relativement celle de Département d'Outre-Mer. A nouveau contexte, nouveaux principes ! La seconde émanant de la plume de **Jean-Michel Lebigre**, professeur à l'Université du Pacifique, est une intéressante mise au point concernant une curiosité naturelle popularisée notamment par le beau livre d'images, *La Terre vue du ciel*, publié en 1999 par Yann Arthus-Bertrand : « le Cœur de Voh » (Nouvelle-Calédonie), nous offrant ainsi la matière de la belle illustration de couverture dont il est l'auteur.
- 7 Qu'il nous soit donc permis, en terminant cette rapide analyse du contenu de ce premier numéro de l'année 2004 des Cahiers, de l'offrir en votre nom à tous à notre talentueuse

collaboratrice, **Josiane Guillemot**, qui vient de prendre sa retraite et aura tant fait, pendant les vingt-cinq années qu'elle aura consacrées à notre revue, pour lui assurer la qualité de présentation et la régularité d'édition que vous appréciez. Souhaitons en tout cas que dans les nouvelles conditions créées par son départ, les Cahiers puissent dans la ligne qu'elle leur a donnée, poursuivre une longue et brillante carrière.

Pour citer cet article

Référence électronique

Jean-Claude Maillard, « Insularité, société et développement », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 225 | Janvier-Mars 2004, mis en ligne le 13 février 2008. URL : <http://com.revues.org/index1585.html>

Droits d'auteur

© Tous droits réservés
